



## Suppression compte Windows pro

-----  
Par phile

Bonjour,

Je suis en congés épargne temps et dois revenir travailler dans mon entreprise avant retraite pour avoir mes annuités.

J'ai gardé mon matériel informatique PC + mobile que j'ai toujours eu avec moi au travail ou à la maison.

Mon employeur a supprimé mon adresse mail pro ainsi que mon compte Windows, et me demande aussi mon matériel info.

A t-il le droit d'agir de la sorte? Ne devait-il me prévenir?

Merci pour vos commentaires.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Votre employeur est en droit de vous réclamer le matériel qui lui appartient pendant vos absences. Vous êtes en congés, vous n'êtes pas censé travailler, vous n'en avez pas besoin. Vous n'êtes pas tenu de le ramener sur votre lieu de travail et pouvez demander à votre employeur d'envoyer un coursier le récupérer.

Si vous devez retourner au travail, la suppression de votre compte est en revanche plus inquiétante. Votre employeur n'a pas besoin de votre accord pour le faire, ni même de vous prévenir, mais cela me laisse dubitative quant à ses intentions.